



Cahier des charges

MISE EN LOCATION D'UN LOCAL COMMERCIAL COMMUNAL

Septembre 2024

Préambule

La Commune de Sathonay-Camp a décidé de lancer un appel à candidatures pour la mise à disposition d'un local commercial, situé sur son domaine privé visant à développer l'activité économique sur son territoire. Le local sera mis à disposition, à partir du mois de décembre 2024.

Soucieuse d'apporter un bon nombre de services à destination de la population, la Commune souhaite mettre à disposition une offre de commerce de proximité diversifiée.

Par le présent avis d'appel à candidatures, elle entend solliciter l'initiative privée, afin qu'il lui soit présentées des candidatures et des propositions de projets s'inscrivant dans ce cadre.

ARTICLE 1 – Dénomination et adresse de la collectivité :

COMMUNE DE SATHONAY-CAMP- 2 place Joseph Thévenot, 69580.

ARTICLE 2 – Publicité et appel à manifestation d'intérêt.

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI), est « *une procédure ad' hoc non prévue par le code de la commande publique, permettant à une personne publique de solliciter l'initiative privée pour favoriser l'émergence de projets dans lesquels elle trouve un intérêt, sans pour autant que le besoin soit parfaitement exprimé* ». ¹

ARTICLE 3 – Objet de la mise en concurrence :

La mise en concurrence concerne l'autorisation d'occuper le local commercial situé au 5 rue de la République en vue de l'exploitation d'un local d'une superficie d'environ 20m².

Le lieu sera pris dans son état au moment de l'entrée en jouissance. Le locataire effectuera à ses frais toutes les réparations, remises en état, mises en conformité administrative (sécurité, hygiène ou accessibilité) nécessaires selon les conditions du contrat de location et les autorisations administratives préalables.

ARTICLE 4 – Caractéristiques essentielles de la convention

4 Redevance

Conformément aux dispositions de l'article L. 2125-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques, le titulaire versera à la Ville une redevance mensuelle selon la délibération en vigueur.

¹ Chambre régionale des comptes (CRC) de Corse dans son rapport d'observations « Chambre de commerce et d'industrie de Corse (Haute-Corse) - Concession de l'aéroport Figari Sud-Corse »

4.1 Charges de fonctionnement

L'occupant gère et régularise les abonnements et consommation d'eau, d'électricité, et tous frais de fonctionnement et d'entretien courant. Il devra procéder à l'ouverture de l'ensemble des compteurs, installés par la Commune.

Aussi, le locataire devra assurer :

- La propreté et l'entretien général du local, ainsi que les espaces attenants à celui-ci,
- L'entretien des divers réseaux liés au local

ARTICLE 5 – Procédure

Pièces du dossier de candidature :

- Un avis d'appel public à la concurrence
- Un cahier des charges
- Un dossier de candidature

Conditions de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation peut être retiré auprès sur le site internet de la Ville, <http://www.synapse-entreprises.com>, en Mairie

Candidatures : Les modalités de constitution et de remise des dossiers de candidatures sont précisées à l'article 6 du règlement de consultation.

ARTICLE 6 – Modalités de constitution et de remise des dossiers de

candidature **Date limite de réception des candidatures : 11 octobre 2024 à 12h.**

Pièces du dossier à fournir :

- Le dossier de candidature ci-joint,
- Une version numérique et une version papier du dossier de candidature à remettre lors du dépôt du dossier de candidature
- Lettre de candidature
- Copie de la carte d'identité de l'exploitant en nom propre ou de l'ensemble des dirigeants de la société
- Curriculum Vitae de l'exploitant en nom propre ou de l'ensemble des

dirigeants de la société, reprenant notamment les formations, diplômes et expériences professionnelles dans un secteur d'activité similaire

- Un extrait de casier judiciaire de l'exploitant en nom propre ou de l'ensemble des dirigeants de la société
- Bilan prévisionnel détaillé sur trois ans
- Un descriptif détaillé des travaux envisagés avec un plan d'aménagement et, éventuellement des visuels.
- En cas d'apport de fonds propres, un justificatif bancaire
- En cas d'exploitation de l'activité en nom personnel : attestation sur l'honneur des revenus obtenus au cours des trois dernières années d'une éventuelle activité similaire exercée en nom personnel
- En cas d'exploitation de l'activité envisagée par une personne morale existante :
 - Extrait du Registre du Commerce et de l'Industrie datant de moins d'un mois
 - Copie des statuts signés et de tout éventuel avenant
 - Trois derniers bilans comptables certifiés par un comptable agréé
- En cas de création d'une société : projet des statuts de la personne morale signés par l'ensemble des futurs associés

ARTICLE 7 – Procédure d'attribution

- Les candidats transmettront un dossier de candidature par voie électronique sur <http://www.synapse-entreprises.com/>
- Après instruction du dossier, une décision est prise par la Ville ;
- Une réponse sera faite aux candidats ;
- Le service de la Direction générale accompagne les candidats retenus pour les modalités de mise à disposition.

ARTICLE 8 – Conditions du choix du locataire

Les critères retenus pour le jugement des candidatures sont les suivants :

- Concept du projet : Originalité, innovation, variété et qualité des produits mis à la vente ou du service proposé (40 points /100)
- Développement ou consolidation d'activités existants dans le secteur (10 points /100)
- Développement d'activité non-existante sur la commune (20/100)
- Démarches environnementales (15 points /100)
- Les jours d'ouverture et disponibilités (15 points /100)

ARTICLE 9 – Informations complémentaires

Toute demande écrite concernant la mise en concurrence peut être adressée à la Ville de Sathonay-Camp : thibaut.juncker@ville-sathonaycamp.fr

Annexes :

Les pièces annexes constituant ce dossier sont :

- ✓ Le dossier de candidature
- ✓ L'appel à candidature

Le soussigné atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Signature du demandeur accompagnée de celle de l'ensemble de ses éventuels associés

Le

.....
(Nom Prénom + titre +
signature)

Dossier de candidature 2024

« Appel à porteurs de projets : Mise à disposition
d'un local »

1. PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Nom ou raison sociale :

.....

Enseigne :

.....

Domaine d'activité :

.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Email :

N° SIRET :

Date de création de la structure :

Avez-vous bénéficié d'un accompagnement pour monter votre projet ?

Oui, par qui ?

Nom, prénom, fonction et coordonnées (adresse, tel, Email) du responsable

.....

.....

.....

.....

2. DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTIVITE

Description synthétique de l'activité

.....

.....

.....

.....

.....

Public visé

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date d'ouverture envisagée – Jours et Horaires d'ouverture

.....

.....
.....
.....

3. DESCRIPTION DETAILLEE DE L'ACTIVITE

Contexte et objectifs de l'activité : (pourquoi, selon vous, votre projet est celui qui doit être retenu?)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Description de l'activité :

(Précisez les étapes de développement de l'activité (plan d'actions) et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Moyens matériels et humains mobilisés pour la réalisation de l'activité

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. TRANSFERT D'ACTIVITE

S'agit-il d'un transfert d'activité :

OUI

NON

Si oui

Adresse du local actuel

Superficie :

Loyer actuel et montant des charges locatives :

Ou d'un développement d'une activité similaire dans un local supplémentaire :

OUI

NON

Si oui

Adresse du local principal :

Superficie:

Loyer actuel et montant des charges locatives :

Chiffre d'affaires HORS TAXE des trois dernières années en euros de l'activité existante :

2021	2022	2023

TVA déclarée en euros de l'activité existante :

2021	2022	2023

--	--	--

Effectif employé actuellement (hors dirigeant) :

.....

5. BILAN PREVISIONNEL

Chiffre d'affaires HORS TAXES prévisionnel pour les deux prochaines années en euros de l'activité du local, faisant l'objet de l'actuel appel à candidatures :

2024	2025

TVA PREVISIONNELLE EN EUROS résultant pour les deux prochaines années en euros de l'activité du local, faisant l'objet de l'actuel appel à candidatures :

2024	2025

6. COUT PREVISIONNEL TOTAL DES TRAVAUX

• Mobilier intérieur

.....

• Travaux :

